FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs FRANCE/DROME • UN HOMME TABASSÉ DANS LE TRAIN

Lundi, le passager d'un train reliant Montélimar et Valence a été tabassé par quatre hommes âgés de 17 ans à 35 ans, à qui il avait demandé de mettre le son de la musique de leur téléphone moins fort. La victime a huit jours d'interruption temporaire de travail (ITT), rapporte France Bleue. Les quatre individus – trois majeurs et un mineur – ont été interpellés à la sortie du train en gare de Valence par des agents de la sûreté ferroviaire. Les trois majeurs ont été présentés, hier, au parquet de la Drôme pour être poursuivis en comparution immédiate ce jeudi.

Bretagne • IVRE et drogué AU VOLANT, IL PERCUTE ET **BLESSE GRAVEMENT TROIS ADOLESCENTES**

L'accident s'est produit le 9 juillet, vers 20 h 30, dans la commune de Ploeren dans le Morbihan, en Bretagne. Un conducteur alcoolisé et sous l'emprise de stupéfiants a renversé trois adolescentes, qui ont été hospitalisées. Deux d'entre elles se trouvent dans un état grave. Selon les premiers éléments, le conducteur était en train de saluer des connaissances qui se trouvaient à l'intérieur d'un bar, alors qu'il était toujours au volant de sa camionnette. Selon les informations de France Bleue, le conducteur de 32 ans, maçon de profession, a été déféré devant le parquet de Vannes le 10 juillet, avant d'être incarcéré.

ESSONNE • UN ENFANT DE SIX ANS MEURT ÉCRASÉ SOUS UN RER C

Un enfant de six ans est mort. lundi, écrasé par le RER C, après être descendu sur la voie à Egly, dans l'Essonne, ont indiqué des sources concordantes. En début de soirée, l'enfant, qui vivait près du passage à niveau d'Egly, une petite commune située à 40 kilomètres au sud de Paris, a très brièvement échappé à la surveillance de son grand frère de 15 ans. Il est descendu sur la voie au moment où le train arrivait, a précisé le parquet d'Evry, confirmant une information des gendarmes.

Rassemblés par SCOM

Ndjolé: il confond un être humain à un singe et tire sur lui

Styve Claudel ONDO MINKO Libreville/Gabon

'DJOLÉ, le chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné, vient d'enregistrer un drame pour le moins insolite. En effet, une quinquagénaire, Antoinette N., a été criblée de balles au cours d'un accident de chasse. L'auteur de cette méprise, un jeune homme, Oyane N., affirme l'avoir confondue à un singe. La victime est actuellement en soins intensifs à Lambaréné. Tandis que le chasseur imprudent a été placé le 14 juillet dernier en détention préventive à la maison d'arrêt du chef-lieu du Moyen-Ogooué. Selon une source policière proche du dossier, les faits se sont produits le 8 juillet dernier vers 13 heures au quartier TP Angouma. Oyane N. est à son domicile, lorsque son téléphone sonne. Au bout du fil, un ami l'informe de ce qu'un singe est en train de se déplacer sur un arbre. Sans perdre un seul instant, le chasseur s'arme de son fusil de type calibre 12 et se rend au lieu indiqué. Une fois sur place, Oyane N. et les deux amis qui l'accompagnent détectent effectivement la présence d'un primate, qui s'agite d'ailleurs dans le feuillage. Aussi, le chasseur se positionne et ouvre immédiatement le feu sur l'animal. Touchée, la cible tombe au pied de l'arbre. Sauf que, contre toute attente, en s'approchant de plus près, ce ne sont pas les cris d'un animal qui les accueillent mais plutôt ceux d'une personne. Il s'agissait d'Antoinette N. assise au pied de l'arbre, criblée de balles à la hauteur du visage et baignant dans une mare de sang.

C'est la panique. Les trois jeunes préviennent les voisins parmi lesquels le père du tireur qui met promptement son véhicule à disposition, pour conduire la blessée au Centre médical de Ndjolé pour les premiers soins. Mais, au regard de la gravité de ses blessures, Antoinette N. est évacuée vers Lambaréné.

Entendu par les éléments de la brigade centre de gendarmerie de Ndjolé, dans le cadre de l'en-

quête préliminaire, Oyane N. est mis aux arrêts. Avant d'être déféré devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Lambaréné. Celui-ci, après audition le place sous mandat de dépôt à la prison de la localité. Une source judiciaire proche du Palais de justice de la ville du Grand Blanc indique que le chausseur "imprudent" comparaîtra le 22 août prochain. Il est à noter que la quinquagénaire ne s'est pas portée partie civile. Elle sera donc absente lors de cette audience.



La prison centrale de Lambaréné, où le jeune Oyane N. attend son jugement.



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date de lancement : 13 juillet 2021 Appel à manifestation d'intérêt : N° AM1002-0521-FMCT Nom du projet : La Baie des Rois Construction d'un Immeuble de Bure

Source de financement : FMCT

1. OBJET

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la société Façade Maritime du Champ Triomphal se propose d'arrêter une liste restreinte des candidats qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour la construction d'un bâtiment de 5 niveaux d'environ 4000 m² SHON, sur un terrain de 3 200m², y compris travaux d'aménagement paysagers, voiries et création de parking sur le site de la Baie des Rois.

La présente annonce concerne la pré-sélection des candidatures du marché alloti en 15 lots :

Lot nº1 : Fondations spéciales Lot nº2 : Gros-œuvre / Allettes bois

Lot n°3 : Terrassement / VRD / Clôtures Lot n°4 : Etanchété Lot n°5 : Menuiseries extérieures / Bardage façade

Lot nº6 : serrurerie - portails Lot nº7 : cloisons - doublages - faux plafonds

: Menuiseries intérieures : Revêtements de sols dura

Lot nº10 : Peintures intérieures

Lot nº11 : Cloisons amovibles Lot nº12 : Ascenseurs Lot nº13: Electricité CFO / CFA

Lot nº14 : CVC / Plomberie Lot nº15 : Espaces verts

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux candidats qui ne sont pas concernés par des mesures d'exclusion et

3. CRITERES DE QUALIFICATION

Les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les

Une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du consultant faisant apparaître son valité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont

Les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal de la société. Ces documents comprennent l'agrément de commerce ou registre

Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du consultant et datant de moins de six (6) mois ;

Une attestation d'imposition prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année $n{ imes}1$;

Une attestation CNSS du trimestre précédent ;

Un relevé d'identité bançaire ;

- Liste du matériel ;

La liste du personnel dé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés ainsi gu'une copie des diplômes traduits et authentifiés par l'autorité compétente ;

Les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCFA des prestations réalisées);

La liste des sous-traitants, le cas échéant.

unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre sociétés. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces

Ils ne doivent comporter aucune proposition financière et être présentés en un original, 4 copies et une version électronique sous dé USB

5. CRITERES DE PRESELECTION

dessous :

Le candidat doit justifier d'une expérience de plus de 10 ans (à préciser) dans les prestations similaires

Le candidat doit justifier des moyens matériels, techniques adéquates et d'un personnal dé en adéquation avec la mission ;

Le candidat doit justifier d'une capacité financière lui permettant de démarrer l'exécution des prestations dès la notification du marché (joindre les documents attestant l'accès à des ents tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, etc.)

DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES. LIEU DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS

Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être adressées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 26 août 2021

> FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL Boulevard du bord de m **B.P. 879 LIBREVILLE GABON** Tel. 076 50 11 52 Mail: contact@fmct-gabon.com

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 15.010.000 000 de F.CFA Siège Social: Boulevard du Bord de Mer - B.P. 3 873 Libreville Gabon